Solidaires Finances Publiques 05
SYNDICAT NATIONAL
Section des Hautes Alpes

L' écho des montagnes

EDITORIAL :
Une verticalité exacerbée

Depuis près de trois mois, le combat contre la réforme des retraites et le passage en force du gouvernement se poursuit avec une détermination des travailleurs et de la population dans son ensemble. Les militants Solidaires Finances Publiques des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes se sont unis depuis le début de la contestation pour arpenter nos rues et battre le pavé à Gap, Briançon, Manosque, Digne , Barcelonnette, et ce même juqu'à Bastille ou Concorde au sein des cortèges parisiens.

Si la loi vient d'être promulguée, le combat doit se poursuivre à travers des manifestations unitaires dans le cadre du 1er Mai et au-delà…., sous toutes ses formes.

La verticalité exacerbée de nos gouvernants doit cesser dans une période difficile sur les plans économiques et sociaux, marquée par une hausse de l'inflation sans précédent, et de très nombreuses difficultés en lien avec la période post covid.

Au sein de la Dgfip, la marche en avant et les décisions à sens unique sont des marques de fabrique reconnues… Poursuite des réformes, suppressions d'emplois, débats réduits à la portion congrue, consultations factices…….

Un schéma reproduit y compris dans notre petite Direction,avec absence de dialogue, d'information et de concertation.

C'est pour lutter contre cet esprit et dans la continuité des mouvements actuels que nos élus en compagnie de la CFDT sont allés interpeller le Ddfip (motion en page 2) en boycottant les instances, dénonçant des méthodes de dialogue et de consultation d'un âge révolu. A l'heure où les aspirations des travailleurs du privé et public évoluent fortement avec une conviction établie, le mépris n'a définitivement plus sa place.

Manifestation à Paris : Les Elus Solidaires des Alpes du Sud présents.

MOUVEMENTS NATIONAUX ET LOCAUX :

C'est bientôt l'heure de vérité et nous comprenons l'impatience de nos collègues dans l'attente des résultats de mouvements nationaux désireux de quitter notre département pour évoluer sous d'autres cieux. A l'inverse des collègues extérieurs à notre département sont dans l'expectative pour rejoindre notre beau département. Rappelons les dates :

-**Agents C : 25 Avril, B : 28 Avril, A : 9 Mai**

Rappelons surtout que les élus Solidaires sont par la suite à votre disposition pour vous aiguiller, renseigner et épauler si besoin dans le cadre des mouvements locaux et des affectations dans le département. Ce message s'adressant à l'ensemble des agents du 05 désireux de rédiger une « mut » locale.

Pour la bonne marche du dialogue social,
du fonctionnement de nos instances et du respect des travaux de nos élus

Les élus Solidaires, CFDT réunis vous avisent par la présente qu'ils ne siégeront pas à l'instance de la Formation spécialisée programmée ce Jeudi 13 Avril 2023.
Ce refus de siéger s'inscrit dans le prolongement du mouvement social qui perdure depuis plus de trois mois, mais aussi à travers le dysfonctionnement de nos instances représentatives.

Nous vous donnons lecture de ce texte intitulé : « Pour la bonne marche du dialogue social, du fonctionnement de nos instances et du respect des travaux de nos élus »
Nous protestons contre la singulière dégradation d'un dialogue social, que nos organisations souhaitent apaisé et constructif, dans le seul et unique intérêt des agents. Voici donc nos principales revendications exprimées à travers cette motion:

1/ Nous vous demandons de convoquer la FS ou le CSA sur la journée complète lorsque la quantité de documents (et sujets) à examiner est trop importante et de tenir compte du temps réellement nécessaire à la préparation. Tenir des réunions d'ampleur sur des durées raccourcies revient à bâcler nos travaux, comme l'ont démontré les précédentes sessions.

2/ Nous vous demandons de fournir une communication claire sur les convocations afin que notre positionnement d'élus ne nous place pas en porte à faux dans nos services respectifs.

3/ Nous vous demandons à ce que les réunions débutent le matin et non à 14 h.
Nous vivons sur des territoires de montagne avec des trajets sur des zones parfois particulièrement éloignées. Des durées moyennes de réunion de 5 h, conclues à des horaires tardifs en début de soirée, sont susceptibles d'amplifier le risque routier dûment répertorié dans cette instance.
Les élus hommes et femmes ont également en fin de journée des obligations familiales eu égard à la scolarisation de jeunes enfants par exemple.

4/ Nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre les documents nous permettant d'exercer pleinement nos missions dans les temps impartis afin de préparer efficacement les réunions, conformément à l'article 88 du décret de la fonction publique d'Etat, c'est à dire sous un minimum de huit jours avant l' instance.
Nous demanderons même à ce que ce délai soit porté via une adaptation du règlement intérieur à 15 jours sur des sujets majeurs nécessitant une large consultation des personnels.

En tout état de cause, il ne saurait être opposé par la direction des motivations sans fondement sur des demandes qualifiées à tort comme hors délai, ce qui fut le cas la semaine dernière.

5/ Nous vous demandons à ce que les sujets soient traités avec toute l'attention et le sérieux nécessaire. L'évocation par le responsable PPR de la présentation de la campagne IR lors du CSAL du 11/05, soit cinq jours ouvrés avant son terme n'est pas à la hauteur des enjeux et des difficultés rencontrées par nos agents sur le terrain.

6/ Nous vous demandons de cesser de repousser les sujets en questions diverses voire d'instance en instance sur des problématiques de première importance, qui traduisent l' expression des personnels à travers nos visites et nos tournées de service . (travaux de la Cité, GT Accueil dématérialisé, campagne IR, télétravail, ...)

7/ Nous vous demandons de bien vouloir modifier les ordres du jour lorsque les demandes des représentants du personnel s'inscriront dans le cadre des articles 88 et 77 du décret relatif aux CSAL. Cette modification de l'ordre du jour devra être effective et ne pas s'inscrire en simple annexe des questions diverses.

8/ Nous vous demandons de bien vouloir respecter les règles de fonctionnement de nos instances édictées par ce même décret 2020-1427 du 20/11/2020.

Le dialogue social apaisé ne se décrète pas, il se construit. Les représentants du personnel de la FS (Solidaires, CFDT) espèrent que cette situation prenne fin, afin que nous puissions repartir sur de bonnes bases dans l'intérêt général de nos agents, en respectant les travaux de nos élus.

UNE CAMPAGNE IR SOUS LES ECRANS RADAR

La campagne IR est un moment phare pour notre administration. C' est une période qui permet chaque année de mettre en lumière nos rapports aux usagers et au service du public. Pour le Service public et nos agents c'est une date clé et symbolique à plus d' un titre.

Depuis la période Covid, l' administration dans sa globalité et notre DDFIP locale (qui ne fait pas exception à la règle) se font discrètes sur ces sujets. En Avril 2021, SFP 05 avait bataillé pour imposer une visio conférence de trois heures au triumvirat de l' équipe de direction précédente, afin de présenter les modalités de campagne.

Rebelote en avril 2022 où après un forcing de Solidaires, la Directrice seule rescapée de l'ancienne équipe avait exposé les principes d'organisation et de fonctionnement peu avant la campagne, le 07/04/2022.

Pour 2023, ce sujet ne figurait à aucun ordre du jour ni en CSA, ni en formation spécialisée.

On recherche toujours une communication en direction de la presse locale au moment où nous écrivons ces lignes…..

Bref la tentation est grande de passer sous les radars, en refilant la « patate chaude » aux EFS et en se faisant discret. Sage préoccupation, au cas où nous devrions recevoir une forte affluence avec nos services exsangues pour accueillir dignement des usagers. (au milieu des travaux, et du bruit).

Dès le début du mois d Avril, fidèle à son habitude, SFP a tambouriné sur le sujet auprès de notre direction pour aborder le sujet de la campagne IR en instance.
Nous avons alors découvert qu'aucune présentation en séance officielle ne figurait à l' ordre du jour…. La campagne Ir était visiblement tombée aux oubliettes.

Après les rappels de notre organisation, « branle bas de combat » Cours Ladoucette.
On allait discuter à la va-vite entre la poire et le fromage de la campagne Ir sans ordre du jour et sans document, à la hussarde, en Formation spécialisée.

Et puis non finalement, le sujet serait abordé en CSA le 16 Mai à trois jours ouvrés du terme de la campagne avec le pont de l'ascension et la date limite de dépôt des déclarations papiers le 22 Mai.

Parue sur notre site local, cette information sur une présentation de campagne effectuée au terme de cette dernière a suscité les curiosités et sourires de nombreux départements.

Le titre de notre article « **Hautes Alpes une campagne Ir reportée?** a généré un record de fréquentation historique sur notre site.

La campagne IR sera donc présentée à quelques encablures de son terme, c'est un peu surprenant, comme si le président de l'ASO organisateur du Tour de France, présentait le parcours de la grande boucle, à trois jours de son arrivée sur les Champs Elysées.

Atypique vous avez dit …..

En attendant ce sont les agents et les usagers qui seront en première ligne durant toute cette période, sans que nous ne puissions faire remonter les observations des collègues sur les conditions de travail, d' accueil et d' exercice en plein travaux). Une bien regrettable situation…

UNE JUSTE RECONNAISSANCE :

Lors de la dernière Formation spécialisée, les Elus Solidaires ont tenu à invoquer le sort des agents C et B de notre administration au sein de la Ddfip locale du 05. Partant du constat, que ces catégories représentaient plus de 40 % de grévistes lors de la journée du 7 Mars dernier, nos élus ont pointé du doigt auprès de notre Directeur les difficultés rencontrées par un grand nombre de nos collègues.

-Les suppressions d'emplois massives qui frapperont avec 11 suppressions majoritairement les collègues B et C.
- la chute du pouvoir d'achat qui touche les catégories de revenus les plus basses de notre administration, sachant que la hausse du point d'indice en 2022 à hauteur de trois points et demi a bénéficié mécaniquement aux plus aisés.
-Le manque de reconnaissance via des listes d'aptitude ou tableaux d'avancement très encadrés et limités en matière de promotion.
-la réforme des retraites qui impactera les tranches salariales les plus modestes, et concernera en premier lieu les femmes avec des parcours de carrière découpés. Il n'est pas interdit de penser, alors que l'égalité homme/femme est un des thèmes majeurs des lignes directrices, que le sort réservé par la mise en place de la réforme ne constituera pas une avancée majeure pour de nombreuses femmes.

Devant ce constat pour le moins clair et peu contestable, le Directeur n'a pas apporté de réponses aux représentants du personnel, exprimant le fait que la situation était difficile pour tous, y compris pour lui-même.

Nous aurions aimé un soupçon d'empathie et de lucidité sur ces sujets, à l'instar de Philippe Baudier, qui en 2016 dans ces instances exprimait sa préoccupation sur les retraites des personnels féminins ayant oeuvré une longue partie de leur carrière à temps partiel. Ce n'est sans doute que partie remise, sachant que SFP 05 reviendra sur ces sujets de façon régulière et soutenue.

SPECIALISTE OU POLYVALENT FAUDRAIT SAVOIR……

Pendant des années, la polyvalence a été présentée comme la martingale destinée à supprimer des postes au sein de nos services. Polycompétence, polyvalence étaient les principaux arguments évoqués pour justifier des suppressions d'emplois dans notre belle maison. Et puis changement de paradigme et revirement avec la création du Sdif ou la mise en place des SGC. Désormais on nous explique, que c'est la spécialisation qui permet de tailler dans les effectifs… A ce sujet la Direction locale interrogée sur la Radio associative d'Embrun a fait lire un communiqué, expliquant que la spécialisation permettait bel et bien de supprimer des emplois.
Lors de leur dernier entretien, les responsables ont expliqué aux collègues du contrôle au PCRP, que désormais il allait falloir être polyvalent entre les impôts sur le patrimoine et l'impôt sur le revenu, pour sans doute mieux « dézinguer »leur poste à postériori.
Résumons que vous soyez polyvalents ou spécialistes, c'est une force et une qualité pour supprimer votre poste. Travaillez plus, Formez vous, la porte de sortie vous sera indiquée de la même façon.
A moins que nos esprits subversifs n'aient pas bien compris et qu'une autre grille de lecture et d'analyse nous soit proposée. On attend de voir….

ESTEVE UN BAZAR SANS NOM :

Avec ce nouveau systéme de notation dans un cadre interministériel, les directions locales ont expliqué à leurs cadres intermédiaires que nous étions très bien notés à la DGFIP. Et que donc dans un souci d'uniformisation, il allait falloir revoir les appréciations littérales et le tableau synoptique à la baisse. Evidemment ces instructions purement orales et non écrites ont débouché sur certaines surprises pour nos agents. Déjà impactés par les suppressions d'emplois, la baisse de leur pouvoir d'achat et le manque de reconnaissance, voilà que la Dgfip s'apprête à leur administrer un bon coup de gourdin derrière la tête pour solde de tout compte. Certains chefs de service ont expliqué lors de l'entretien à leurs agents C, qu'avec ce nouveau système, leur notation risquait de plonger à la baisse. Une pédagogie unique destinée probablement à re-motiver les troupes….Quant à la notation des cadres A avec des nouveaux tableaux, personne ne sait de quoi il en retourne malgré les guides managériaux de bon aloi mis en ligne. Chacun fait (c'qui lui plaît) pour reprendre un vieux tube des années 80, qui revient de facto au goût du jour.
Si beaucoup de collègues ont pris contact avec nous pour analyser leur notation, nous vous invitons à nous solliciter pour les retardataires, afin de ne pas laisser passer des énormités, qui ne traduiraient pas le véritable investissement déployé au sein de vos services.